

Rapport du Président sur la réunion spéciale virtuelle de la Commission baleinière internationale, 9-10 septembre 2021

1. MOT D'OUVERTURE

La réunion spéciale virtuelle 2021 de la Commission baleinière internationale (CBI) a été ouverte par le président de la Commission (Andrej Bibič, Slovénie). Cette réunion s'est tenue virtuellement en raison des restrictions de déplacement en vigueur en raison de la COVID-19. La réunion de la Commission de la 68ème réunion de la CBI, précédemment prévue, a été une nouvelle fois retardée du fait de ces restrictions toujours en vigueur, et est désormais reprogrammée au mois d'octobre 2022.

L'objectif de la réunion spéciale virtuelle était de permettre à la Commission de s'informer sur les questions financières et d'adopter un budget relais pour l'exercice 2022. La réunion a également été l'occasion pour la Commission de s'informer sur des sujets importants auprès des organes subsidiaires de la CBI.

Deux sessions virtuelles ont été organisées (Budget : Jeudi 9 septembre 2021, de 15h00 à 18h00, heure du R-U ; et Rapports des organes subsidiaires de la CBI : Vendredi 10 septembre, 08h00-11h00, heure du R-U), qui se sont tenues à une heure différente chaque jour afin de respecter les différents fuseaux horaires des pays membres de la CBI.

60 gouvernements contractants sur 88 ont participé à la réunion. Étaient présents un gouvernement non membre ayant statut d'observateur, 5 organisations intergouvernementales et 24 organisations non gouvernementales. La liste des délégués et des observateurs présents figure à l'annexe A.

La liste des documents disponibles figure à l'annexe B, tout comme les déclarations d'ouverture et autres déclarations reçues pour publication. L'ordre du jour adopté figure à l'annexe C.

Une interprétation simultanée en français et en espagnol a été assurée tout au long des sessions virtuelles et les documents de la réunion ont été traduits en français et en espagnol.

La réunion a été enregistrée et peut être visionnée à l'adresse suivante

https://www.youtube.com/channel/UCLtg7GtpJ_eTajuPqRyOOhQ

1.1 Mot de bienvenue

Le Président a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion et les a remerciés de leur participation dans ces circonstances difficiles. Il a souhaité un prompt rétablissement à ceux qui souffrent du COVID-19 et présenté ses condoléances à ceux qui ont perdu des êtres chers durant cette pandémie.

1.2 Examen des dispositions (conseils pour la réunion, confirmation du quorum, mise à jour sur les droits de vote) et de l'ordre du jour.

1.2.1 Conseils pour la réunion

Au début de chaque session, le Secrétariat a rappelé aux participants les protocoles relatifs au déroulement de la réunion virtuelle (voir Annexe D).

1.2.2 Droits de vote et confirmation du quorum

Le Comité d'accréditation (Maroc, Nouvelle-Zélande, Secrétariat) s'est réuni virtuellement avant le début de la réunion. Le Président a annoncé que les accréditations de 60 pays ont été acceptées conformément aux exigences de la règle de procédure D.

Le Secrétariat a noté que les droits de vote de 34 gouvernements membres étaient suspendus au début de la réunion : Antigua et Barbuda, Belize, Brésil, Cameroun, Chili, République du Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dominique, Équateur, Érythrée, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Inde, Kiribati, Libéria, Mauritanie, Mongolie, Oman, Palau, Panama, Pérou, Roumanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Iles Salomon, St Vincent et les Grenadines, Tanzanie, Togo, Tuvalu et Uruguay. Les droits de vote du gouvernement de Palau ont été rétablis le 10 septembre 2021.

Le Président a confirmé au début de chaque session que le quorum était atteint.¹

1.2.3 Adoption de l'ordre du jour

Le président a expliqué que le projet d'ordre du jour avait été diffusé 100 jours avant la réunion, puis légèrement modifié en fonction des commentaires reçus, le tout conformément aux règles de procédure, et a demandé aux commissaires s'il y avait d'autres points à ajouter.

Le président du sous-comité de la chasse autochtone de subsistance (Suisse) a demandé qu'un compte rendu sur la chasse autochtone de subsistance (ASW) soit ajoutée à l'ordre du jour en tant que point 3.2.6. Il a indiqué que trois documents avaient été ajoutés sur le site Internet de la réunion pour appuyer cette mise à jour (VSM/2109/3.2.6/01 et 02 et 03).

Antigua-et-Barbuda a demandé que la question des contributions volontaires soit ajoutée à l'ordre du jour au titre du point 3.3. Divers.

La réunion a adopté l'ordre du jour avec ces ajouts (voir annexe C).

1.3 Prolongation des mandats des présidents, vice-présidents et membres du bureau

Le président a informé les participants que tous les présidents actuels de la Commission et de ses sous-comités ont aimablement accepté de continuer à assumer leurs fonctions pendant la période intersessions.

1.4 Prolongation du contrat de la Secrétaire exécutive

Le président a informé les participants à la réunion que le contrat de l'actuelle Secrétaire exécutive serait prolongé, pour une durée maximale de deux ans, conformément à la décision des Commissaires présents.

2. BUDGET

2.1 Confirmation du quorum

Le Président a confirmé que le quorum pour la session virtuelle sur le budget était atteint. Par conséquent, le point 2.2 pouvait être discuté.

2.2 Questions financières

2.2.1 Examen des états financiers de 2018, 2019 et 2020

Le Secrétariat a présenté les états financiers audités pour les exercices 2018, 2019 et 2020 (fournis à la réunion sous la référence VSM/2109/2.2.1/01 et 02 et 03). Le Secrétariat a confirmé que tous ces documents avaient été audités avec succès.

Il a été indiqué que les performances financières avaient été légèrement meilleures que prévu, la Commission ayant atteint le seuil de rentabilité en 2018 et 2019 et enregistré des pertes de 12.000 £ pour l'exercice 2020. La Commission avait précédemment convenu d'un déficit budgétaire de 70.000 £ pour l'année 2020, mais la position réelle a été un déficit plus faible de 12.000 £ en raison de la

¹ Le quorum a été déterminé par le nombre de gouvernements contractants ayant des accréditations valides et étant connectés à la réunion spéciale virtuelle.

pandémie de COVID-19 (la Commission ne s'est pas réunie en 2020, le Comité scientifique s'est réuni virtuellement et tout le personnel est passé au travail à domicile).

Les participants à la réunion ont également été informés des améliorations apportées à la présentation des états financiers de façon à les rendre plus transparents et plus accessibles.

Le gouvernement du Mexique a remercié le Secrétariat pour son travail d'amélioration de la présentation des états financiers.

Les participants à la réunion ont convenu d'adopter les états financiers pour 2018, 2019 et 2020.

2.2.2 Présentation du budget relais pour l'exercice 2022

L'Australie, en tant que présidente du sous-comité budgétaire, a présenté un budget « relais » pour l'exercice 2022. Ce budget a été diffusé 60 jours avant la réunion, conformément au règlement intérieur. Le président du SCB a noté que le budget proposé ne prévoyait pas d'augmentation des contributions des gouvernements contractants et que les dépenses figurant dans la proposition se situaient aux niveaux nécessaires pour maintenir le « statu quo » pour la Commission. Le président du SCB a évoqué les préoccupations soulevées quant à la capacité de certains pays à payer leurs contributions financières en raison des impacts importants de la pandémie de la COVID-19 et a suggéré que des options pourraient être envisagées avant la 68^{ème} réunion de la CBI pour atténuer les préoccupations liées aux droits de vote.

Le Secrétariat a ensuite brièvement expliqué la structure de chaque ligne budgétaire.

2.3 Discussion et adoption

Le Mexique a remercié le président du SCB et le Secrétariat pour leur travail, notant que le budget proposé était une reconduction de celui qui avait été adopté par vote postal pour 2021 et que la 68^{ème} réunion de la CBI serait l'occasion de discuter plus en profondeur des questions budgétaires. Il a noté les préoccupations de certains membres concernant les droits de vote et a suggéré que le Groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle (GT-EO) soit le forum le plus approprié pour trouver une solution.

Antigua-et-Barbuda a remercié le président du SCB. Toutefois, il a souligné les circonstances exceptionnelles auxquelles sont confrontés les gouvernements contractants en raison de la pandémie de COVID-19 et a exhorté les commissaires à résoudre la question des droits de vote pour les pays rencontrant des difficultés de paiement dans le cadre du processus visant à dégager un consensus sur le budget lors de cette réunion spéciale virtuelle. Il a insisté sur la nécessité pour tous les pays de pouvoir participer aux processus décisionnels.

Le Costa Rica a remercié le Secrétariat d'avoir fourni des informations financières détaillées et a pris note des préoccupations d'Antigua-et-Barbuda, tout en convenant avec le Mexique que le GT-EO serait le forum approprié pour aborder cette question.

L'Australie a répondu en notant l'importance des questions soulevées sur les droits de vote et la nécessité d'y remédier, et a suggéré qu'un document proposant une marche à suivre soit présenté lors de la 68^{ème} réunion dans le cadre du processus du GT-EO.

Sainte-Lucie a partagé la position d'Antigua-et-Barbuda selon laquelle la question des droits de vote devrait être tranchée lors de cette réunion spéciale virtuelle. Le Maroc a approuvé les préoccupations soulevées par les pays en développement mais a suggéré que la question soit discutée dans le cadre du processus du GT-EO.

Les États-Unis ont souligné qu'il était essentiel d'adopter un budget-relais et ont noté que toute modification des règles de procédure nécessitait un préavis de 60 jours. Les États-Unis ont proposé

une façon de faire avancer les choses qui permettrait à la Commission d'envisager une modification potentielle des règles de procédure relatives aux droits de vote avant toute prise de décision pendant l'intersession, ou en tant que premier point de l'ordre du jour de la 68^{ème} réunion, la date la plus proche étant retenue.

L'Argentine, le Chili, la Colombie, la République dominicaine, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, le Portugal et le Royaume-Uni se sont prononcés en faveur de l'adoption du budget-relais pour 2022 et du traitement de la question des droits de vote au sein du GT-OE.

Le Brésil, la Bulgarie, le Danemark, la Pologne et la Fédération de Russie ont pris note des préoccupations d'Antigua-et-Barbuda et se sont prononcés en faveur de l'adoption du budget-relais.

L'Islande a appuyé les commentaires d'Antigua-et-Barbuda, déclarant qu'en raison de la COVID-19, ces circonstances étaient exceptionnelles et devaient être traitées de manière exceptionnelle. Elle a reconnu la nécessité d'adopter le budget lors de cette réunion, mais a demandé que les questions soulevées ne soient pas éludées.

Antigua-et-Barbuda a remercié le président pour son excellente conduite des débats et a souligné l'importance d'une résolution rapide de la question. Elle a proposé que les commissaires examinent la proposition des États-Unis pour amener la réunion à un consensus. Le Ghana a soutenu ce point de vue.

Les États-Unis ont confirmé que les pays ayant des arriérés de paiement pouvaient participer pleinement aux débats et aux activités de la Commission et que seuls les droits de vote étaient limités en cas de non-paiement des contributions.

Le Japon, s'exprimant en tant que gouvernement non membre observateur, a exprimé ses préoccupations quant au report de mesures sur les droits de vote et s'est associé à la position de l'Islande.

L'Environmental Investigation Agency, s'exprimant au nom de 13 ONG², a répondu à l'appel à contributions volontaires de la Commission en faisant un don généreux de 32 497 00 livres sterling, qui sera alloué au Fonds de conservation volontaire, avec des fonds spécifiques destinés aux initiatives de réduction des prises accidentelles et des collisions avec les navires, et à l'initiative du groupe de travail sur les petits cétacés. Le Président a remercié ces ONG pour leur générosité.

IWMC World Conservation Trust a remercié l'Australie pour son excellent travail à la tête du sous-comité budgétaire mais a souligné qu'il était difficile d'accepter un consensus si une grande partie des membres de la Commission ne pouvait pas participer à la prise de décision.

Animal Welfare Institute, s'exprimant au nom de 19 ONG³, a approuvé les conclusions du sous-comité budgétaire, mais a noté que l'accent mis sur la réduction des coûts plutôt que sur la levée de fonds

² Animal Welfare Institute, Dolphin Connection, Environmental Investigation Agency, Fonds international pour la protection des animaux (IFAW), Campaign Whale, Cetacean Society International, ProWildlife, OceanCare, Whaleman Foundation, Natural Resources Defense Council, Humane Society International, LegaSeas, Fonds mondial pour la nature (WWF).

³ Animal Welfare Institute, Brazilian Humpback Whale Institute, Center for Biological Diversity, Centro de Conservacion Cetacea, Cetacean Society International, Comarino, Environmental Investigation Agency, Fundación Cethus, Fundación Promar, Greenpeace, Humane Society International, Instituto de Conservacion de Ballenas, Fonds international pour la protection des animaux (IFAW), Natural Resources Defense Council, ORCA, Paso Pacifico, ProWildlife, Whale and Dolphin Conservation, Fonds mondial pour la nature (WWF).

était une occasion manquée, et a suggéré plusieurs approches alternatives que la Commission pourrait envisager, notamment :

- Demander des contributions volontaires pour soutenir les coûts de base comme l'ont fait d'autres conventions (CITES, CMS) ; quatre gouvernements membres de la CBI ont fourni des contributions généreuses aux coûts de base d'autres organisations.
- demander aux gouvernements membres des contributions en nature, par exemple en couvrant la totalité des coûts d'accueil des réunions, comme c'est le cas dans certaines autres conventions.
- Détachement de personnel professionnel. La CBI bénéficierait d'une expertise supplémentaire et la personne détachée pourrait ainsi acquérir une expérience professionnelle précieuse.
- Révision des contributions versées par les gouvernements observateurs, qui sont faibles par rapport à celles des gouvernements membres.

L'Australie a ensuite présenté un projet de texte visant à faciliter la recherche d'un consensus sur la voie à suivre, qui a été examiné par différents commissaires et modifié. La Commission a convenu de la déclaration suivante, décrivant une démarche consensuelle :

La Commission reconnaît les difficultés budgétaires rencontrées par les gouvernements contractants, en particulier les pays en développement, du fait de la pandémie. La Commission charge les coprésidents du GT-OE d'élaborer des options en vue d'une éventuelle modification de nos règles de procédure existantes sur le lien entre les droits de vote et la situation financière. Nous demandons qu'un document soit élaboré qui envisage des règles alternatives pour les droits de vote dans les situations d'urgence, l'une d'entre elles étant la pandémie de COVID-19, en relation avec le paiement des contributions utilisées par d'autres accords multilatéraux. Ce document sera examiné en tant que premier point de l'ordre du jour de la 68^{ème} réunion de la CBI pour garantir son examen avant que d'autres questions nécessitent un vote ne soient soulevées. La Commission convient de ne pas procéder à un vote tant que cette question ne lui aura pas été soumise pour résolution, pendant ou avant la 68^{ème} réunion de la CBI.

Prenant acte de la voie à suivre exposée ci-dessus, le budget-relais 2022 a été adopté par consensus.

3. INFORMATIONS SUR DES SUJETS IMPORTANTS ÉMANANT DES ORGANES SUBSIDIAIRES DE LA CBI

3.1 Confirmation du quorum

Le Secrétariat a informé le président et les participants à la réunion que le quorum avait été atteint avant le début de la session, ce qui était suffisant pour poursuivre la réunion.

Avant d'aborder le point 3.2, l'Islande est intervenue pour signaler que plusieurs des sujets traités par la CBI et ses organes subsidiaires ne relevaient pas, de l'avis de nombreux membres de l'organisation, de sa compétence juridique en vertu de la CIRCB. Le fait que ces membres ne bloquaient pas les décisions relatives aux travaux entrepris sur ces sujets ne devait pas être interprété comme influant sur leur compréhension de la compétence juridique de la CBI.

3.2 Informations sur des sujets importants émanant des organes subsidiaires de la CBI

3.2.1 Communication du comité scientifique - présentation du plan de travail/agenda 2022 et maintien en fonction de responsables du comité scientifique.

Depuis la réunion de la Commission de 2018 (67^{ème} réunion de la CBI), le comité scientifique (CS) a tenu trois réunions annuelles ; les deux dernières se sont déroulées virtuellement. Robert Suydam (États-Unis), le président sortant du CS, a noté que les réunions virtuelles limitaient les discussions sur les questions techniques, mais qu'elles avaient multiplié par trois environ le nombre de participants. La dernière réunion en personne a eu lieu en 2019 à Nairobi, au Kenya, et M. Suydam a remercié le gouvernement du Kenya d'avoir accueilli cette réunion. Il a brièvement résumé les activités du CS au cours des trois dernières années et a noté que le rapport de chaque réunion est disponible sur le site

de la CBI . Il a souligné le problème particulier de la conservation du vaquita, espèce en danger critique d'extinction, et a appelé les parties concernées à intervenir de toute urgence pour empêcher son extinction imminente. M. Suydam a indiqué que le projet d'ordre du jour de la réunion du CS de 2022 figurait dans le document VSM/2109/3.2.1/01.

Le président et le vice-président entrants, Alex Zerbini (Brésil) et Lindsay Porter (Royaume-Uni), ont été présentés par Suydam. Il les a remerciés pour leur travail en tant que responsables de sous-comités du CS pendant de nombreuses années. Il a également remercié Iain Staniland et les autres membres du Secrétariat pour avoir assuré le bon déroulement de ces réunions virtuelles complexes.

La Commission a exprimé son large soutien et sa gratitude à Suydam pour sa conduite du CS, notamment pour avoir présidé les réunions virtuelles du CS. De même, de nombreux pays ont félicité et accueilli Alex Zerbini et Lindsay Porter en tant que président et vice-présidente entrants respectivement. L'Australie a également souligné le travail de M. Suydam et de Mme Zerbini sur les questions budgétaires, compte tenu notamment des contraintes financières auxquelles la Commission est actuellement confrontée. M. Suydam a reconnu que cela a été facilité par l'excellent travail de base fourni par son prédécesseur, Caterina Fortuna, qui a supervisé les coupes budgétaires du CS annoncées lors de la 67^{ème} réunion de la CBI pour 2019-2020.

En réponse à une question d'Antigua-et-Barbuda sur les travaux du CS relatifs aux questions programmées de gestion des cétacés et de la chasse à la baleine, M. Suydam a fait état de l'excellent travail du CS sur les *algorithmes de limite des prises (SLA)* robustes, et du fait que la majorité des travaux du CS sont liés aux estimations de populations et aux *SLA/algorithmes de limite des captures (CLA)*. Sainte-Lucie a félicité le CS pour ses travaux sur les *SLA* et les *CLA* et a espéré qu'à l'avenir, ces travaux pourraient être utilisés dans le cadre du moratoire actuel sur la chasse à la baleine.

Le Japon (pays observateur non membre) a ajouté son soutien à la position de Sainte-Lucie et s'est dit préoccupé par le fait que le CS dévie de sa mission de gestion de la chasse à la baleine. Il a noté en particulier qu'un certain nombre d'éminents scientifiques qui travaillaient dans ce domaine ont récemment quitté le CS. M. Suydam a noté que le CS avait besoin de directives précises de la part de la Commission sur les domaines de travail prioritaires du comité.

L'Argentine, l'Australie, l'Autriche et les États-Unis ont noté l'importance des travaux visant à empêcher l'extinction du vaquita. L'Argentine a attiré l'attention sur la Déclaration du Groupe de Buenos Aires (Annexe E voir VSM/2109/OS/GOV/01), qui reconnaît les efforts déployés par le Mexique, soulignant notamment l'accord conclu le 24 septembre 2020 pour éliminer les filets maillants dans toute l'aire de répartition du vaquita, ainsi que l'établissement de la zone de tolérance zéro. Le GBA appelle le Mexique à utiliser toutes les ressources à sa disposition pour empêcher l'extinction du vaquita et offre son expertise et son soutien pour se joindre à ses efforts.

COMARINO-Mexique (une ONG ayant le statut d'observateur) a présenté une déclaration sur la situation critique du vaquita (VSM/2109/3.2.1/NGO/01). Elle a exprimé sa frustration quant au fait que les résolutions précédentes sur le vaquita (résolution 2007-5, résolution 2016-5) ont été systématiquement ignorées et que la volonté politique de les mettre en œuvre a été insuffisante. Elle estime que le Mexique n'a pas réussi à interdire les filets maillants et qu'il n'y a pas de preuve de mesures coercitives pour dissuader les activités illégales. Elle a appelé la communauté internationale à empêcher que d'autres espèces ne subissent le même sort que le vaquita. Elle a reconnu les efforts de la CBI pour faire face aux menaces comme la pollution, les captures accidentelles et le bruit.

Le président de la CBI a confirmé que l'extinction imminente du vaquita sera abordée dans le cadre de sa correspondance avec le gouvernement mexicain.

La Guinée-Bissau a constaté le manque d'informations disponibles pour de nombreux cétacés en Afrique et a souligné que l'UICN a exprimé son inquiétude pour de nombreux stocks. M. Suydam a répondu que la CBI et la COMHAFAT étaient en train d'élaborer des actions de renforcement des capacités à mener des enquêtes en mer et à générer des estimations d'abondance dans la région. La COMHAFAT a noté que cette recherche collaborative en Afrique de l'Ouest était prévue, mais actuellement retardée en raison de la COVID-19. Le Brésil a suggéré que la CBI envisage d'établir des relations avec les commissions des pêches en Afrique.

La République Dominicaine a noté que ses zones côtières étaient un habitat important pour de nombreuses espèces de cétacés et a indiqué son désir de participer plus activement aux travaux du CS et du CC à l'avenir.

Le Sénégal a indiqué qu'il avait contacté le Secrétariat de la CBI au sujet des échouages sur sa côte et a réitéré sa demande au CS de l'aider à en comprendre les causes. Le Sénégal a fait observer que, bien qu'il ne pratiquât pas la chasse à la baleine dans ses eaux, il apprécierait d'en savoir plus sur les cétacés au large de ses côtes.

La Commission a pris note des informations fournies par le CS.

3.2.2 Informations du comité de conservation - prolongation d'un an du plan de travail de l'année précédente et maintien en fonction des responsables du comité de conservation

Le président du comité de conservation (CC), Rojas-Bracho (Mexique), a présenté un compte rendu des travaux du CC (VSM/2109/3.2.2/01). Il a brièvement décrit le contexte dans lequel s'est développé le CC et le rôle clé qu'il joue en soutenant la diffusion des travaux scientifiques de la CBI et la recherche de mesures d'atténuation efficaces et pratiques en collaborant avec des partenaires dotés des mandats correspondants. Il a souligné que le CC répond aux recommandations de la Commission et du CS et qu'il est guidé par un plan stratégique décennal et un plan de travail quinquennal. Les deux plans ont été approuvés par la Commission. Le plan stratégique identifie les menaces prioritaires pour les cétacés, les actions prioritaires, les mesures de succès, les partenariats clés et les ressources. Une révision à mi-parcours du plan stratégique est actuellement en cours et une réunion du groupe de planification du CC se tiendra plus tard cette année (2021) pour aborder, entre autres points, cette révision. Il a noté que le plan de travail est un document évolutif qui peut être adapté en fonction de l'évolution des circonstances.

Le CC continue de se réunir tous les deux ans, comme convenu par la Commission. L'objectif principal de la réunion virtuelle du CC de 2020 était de convenir d'une prolongation d'un an du plan de travail du CC, compte tenu du report de la 68^{ème} réunion à octobre 2022.

Le président du CC a souligné les principaux domaines de travail du CC et a noté que ceux-ci sont soutenus par le Fonds de conservation volontaire. Un groupe de pilotage dédié examine et attribue les demandes de financement en fonction des priorités du plan de travail. Les contributions à ce fonds sont les bienvenues de la part des gouvernements membres, des organisations internationales et d'autres donateurs approuvés. Il a remercié les bailleurs de fonds précédents.

Le président du CC a noté qu'en raison du report de la 68^{ème} réunion de la CBI, les responsables des différents organes subsidiaires du CC ont accepté de prolonger leur mandat jusqu'à la prochaine réunion.

La Nouvelle-Zélande, l'Argentine, le Brésil, la Belgique et le Chili ont félicité le CC pour son travail. La Nouvelle-Zélande a souligné l'importance et l'utilité de l'initiative de réduction des prises accidentelles (BMI) et le manuel d'observation des baleines (WW). Le Brésil, l'Argentine et le Chili ont pour leur part offert leur soutien au CMP sur les dauphins de rivière. La Belgique a soutenu la prolongation du plan

de travail du CC. Palau a remercié le président du CC pour sa présentation instructive, car c'était la première fois qu'il participait à une réunion de la Commission. Il a indiqué qu'en raison du mandat spécifique de la CBI et des contraintes budgétaires actuelles de la Commission, certains domaines de travail du CC et du CS bénéficieraient d'une collaboration avec d'autres organisations.

Des interventions ont été faites par une OIG (CMS au nom d'ASCOBANS) et des observateurs (PASSO Pacífico et Promar Costa Rica) pour soutenir le travail du CC et particulièrement le CMP sur les dauphins de rivière et le développement d'un CMP sur les baleines à bosse d'Amérique centrale. Ils se réjouissent de la poursuite de leur coopération avec la CBI.

La Commission a pris note des informations fournies par le CC.

3.2. 3 Présentation conjointe des Comités scientifique et de conservation sur le projet de mandat du groupe de travail CC-CS et le plan de gestion de la conservation des dauphins de rivière

Le président du CC (Rojas-Bracho, Mexique) a présenté un résumé des travaux du groupe de travail conjoint Comité de conservation - Comité scientifique (GT CC-CS ; VSM/2109/3/2/3/01). Il rappelle que ce groupe a été créé par la Commission pour aider les deux comités à mettre en œuvre et à suivre les recommandations en matière de conservation. Conformément à la suggestion du GT-EO, les termes de référence du groupe ont été révisés et les commentaires sur le projet de révision des termes de référence sont les bienvenus.

Le groupe de travail conjoint a demandé à la Commission de soutenir la mise en œuvre du CMP approuvé par le CS et le CC pour les dauphins de rivière de l'Amazone, de l'Orénoque et de Tocantins-Araguaia (auteurs : Colombie, Brésil, Équateur et Pérou).

La Colombie a remercié les présidents du CS et du CC et a souligné l'importance du CMP pour les dauphins de rivière. Elle a noté que les auteurs de la proposition ont travaillé avec des chercheurs scientifiques de la région pour lutter contre les menaces pesant sur cette espèce et que, lors de l'examen, la proposition a été jugée excellente tant au niveau gouvernemental que scientifique. La France a également exprimé son soutien au CMP et a noté qu'elle s'engageait pleinement à soutenir le travail de ses institutions en Guyane française pour compléter cette proposition de CMP.

Le Centro Conservacion Cetacea a présenté une déclaration au nom de 15 autres ONG exprimant leur soutien à la proposition de CMP. Il a exhorté la Commission à soutenir cette proposition car le fait d'initier le processus dès maintenant contribuera à prévenir l'épuisement futur de la population.

Le président du CC a remercié toutes les parties pour leur soutien au CC, en particulier les pays qui fournissent des responsables et des présidents pour ses groupes de travail permanents. Il a souhaité la bienvenue à la nouvelle présidente du groupe de travail sur les collisions avec les navires (Sharon Livermore, IFAW).

La Commission a pris note du rapport du CS-CC et a entériné sa recommandation de mise en œuvre du CMP pour les dauphins d'Amérique du Sud.

3.2.4 Compte rendu du sous-comité budgétaire

Le président du sous-comité budgétaire (Australie) a informé les participants des progrès réalisés pendant l'intersession par le sous-comité budgétaire.

Le président du SCB a fait remarquer que le sous-comité budgétaire est institué sous l'égide du Comité Finances et Administration pour apporter des conseils financiers impartiaux et suggérer des options pratiques sur les questions budgétaires. Il a précisé que le SCB n'a pas pour rôle d'évaluer les priorités de travail de la Commission et que toutes les décisions relèvent en dernier ressort de cette dernière.

Il a indiqué que le SCB a actuellement deux priorités :

- corriger le déficit budgétaire à long terme
- mettre à jour les processus financiers de la Commission conformément aux meilleures pratiques internationales, au moyen d'une stratégie de réforme budgétaire qui est en cours d'élaboration dans le cadre du processus d'examen de la gouvernance.

Il a encouragé tous les membres, indépendamment de leur droit de vote, à prendre part à l'élaboration de cette stratégie.

Il a été noté que la situation financière de la Commission était tendue en raison du gel des contributions financières des gouvernements contractants, d'un programme de travail en expansion, d'arriérés et de retards de paiement des contributions, et de déficits budgétaires convenus. Ces problèmes pourraient être résolus par une augmentation des revenus, une réduction des dépenses ou une combinaison des deux.

Le SCB élaborera des options de budget équilibré et s'adressera à toutes les parties prenantes de la Commission, notamment en les consultant sur les options d'économies. Ces options seront présentées à l'ensemble de la Commission lors de la 68^{ème} réunion de la CBI.

Le Mexique a remercié l'Australie pour travail considérable qu'elle a accompli en tant que présidente du sous-comité budgétaire.

La Belgique a souligné la nécessité de garder toutes les options à l'étude pour ces discussions importantes.

Le Pérou est intervenu pour demander si les subventions et les dons avaient été envisagés comme un moyen d'augmenter les revenus. Le président de la CBI a encouragé le Pérou à poser sa question directement au SCB pendant l'intersession.

Le Togo a demandé des éclaircissements au sujet des propositions d'augmentation des contributions, compte tenu des difficultés rencontrées par certains pays pour payer leurs contributions. Le président du SCB a reconnu la situation difficile que traversent de nombreux pays et a expliqué que de nombreuses options pouvaient être envisagées, notamment des augmentations volontaires pour certaines parties, ou des augmentations pour les seuls pays ayant une capacité de paiement plus élevée.

Antigua-et-Barbuda a fait observer qu'au cours de la longue histoire de la Commission, les contributions de plusieurs pays avaient été perdues suite à leur retrait de la Convention. Le président du SCB a répondu qu'il s'agissait là d'une question à discuter par la Commission et non par le SCB.

La Commission a pris note du rapport du SCB.

3.2.5 Compte rendu du groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle

Les coprésidents du Groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle (GT-EO) ont rappelé à la réunion que le GT-EO avait été chargé lors de la 67^{ème} réunion de la CBI d'élaborer des propositions d'amélioration des dispositions institutionnelles et de gouvernance de la Commission, qui devaient être présentées lors de la 68^{ème} réunion. Le GT-EO a organisé un atelier en juillet 2019 pour examiner les recommandations du rapport d'examen indépendant ainsi que les contributions des organes subsidiaires, des gouvernements contractants et des observateurs accrédités. Quatre documents ont ensuite été rédigés pour résumer et présenter des propositions potentielles pour la 68^{ème} réunion de la CBI :

1. Réformes potentielles de la structure et du déroulement des réunions de la Commission
2. Tâches potentielles « faciles à réaliser »
3. Principes stratégiques de la CBI et mandat d'un groupe de travail sur le plan stratégique
4. Stratégie de réforme budgétaire

Les versions préliminaires de ces quatre documents ont été communiquées aux membres de la Commission pour examen et commentaires en février 2020, et le GT-EO les a examinées lors d'une réunion virtuelle en septembre 2020. Avec l'aide du président de la CBI et du Secrétariat, le coprésident du GT-EO a rencontré des groupes régionaux de membres de la CBI pour attirer l'attention sur les projets de propositions et solliciter des commentaires. Les documents mis à jour ont été distribués en février 2021 et le GT-EO s'est réuni virtuellement en juillet 2021.

Ces projets ont fait l'objet de plusieurs mises à jour à la suite de plusieurs cycles de commentaires au sein du GT-EO et de la Commission dans son ensemble, bien qu'un consensus sur tous les éléments de ces propositions n'ait pas encore été dégagé au sein du GT-EO. Les quatre documents sont disponibles dans les [archives de la CBI](#). Le GT-EO sollicite des commentaires supplémentaires de la part de tous les membres, en particulier de ceux qui n'ont pas encore réagi aux projets de propositions, avant le 30 novembre 2021. Le GT-EO affinera ensuite les propositions avant le 31 mars 2022. À condition que les circonstances COVID-19 le permettent, le GT-EO prévoit de tenir une réunion en personne en marge du Comité scientifique en mai 2022. Les modifications définitives des propositions de la Commission seront apportées sur la base des discussions qui auront lieu lors de cette réunion et seront soumises 60 jours avant la 68^{ème} réunion pour discussion et décision par les gouvernements contractants en octobre 2022.

Les coprésidents du GT-EO ont abordé les commentaires soulevés lors de la réunion au sujet des options de soumission des commentaires, des préoccupations relatives aux contributions volontaires, et de la question des droits de vote des gouvernements contractants ayant des arriérés. Les coprésidents ont invité l'ensemble des participants à soumettre des commentaires par écrit et à participer aux réunions virtuelles pour exprimer leurs points de vue. Il a également été noté que le GT-EO envisagera de se réunir virtuellement en novembre/décembre 2021 pour discuter d'un cinquième document qui examinera les règles de procédure relatives aux droits de vote des gouvernements contractants ayant des arriérés.

La Commission a pris note du compte rendu du GT-EO.

3.2.6 Compte rendu du sous-comité sur la chasse autochtone de subsistance

Le président du sous-comité ASW, Mainini (Suisse), a fait le point sur les travaux du sous-comité (VSM/2109/3.2.6/01). Il a souligné l'accord sur les blocs de quotas pluriannuels, qui comprend un nouveau calendrier pour le partage des informations et le retour d'information. Si la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur le calendrier des réunions de la CBI, le calendrier des quotas ASW n'en a pas été affecté car la Commission ne doit pas revoir les quotas avant 2024. Il a été noté que l'examen des droits des autochtones, initialement proposé lors de la 67^{ème} réunion de la CBI, a été relancé afin de permettre une consultation plus large sur ses termes de référence et l'appel d'offres qui en découle. Ceux-ci seront présentés à la Commission pour approbation lors de sa 68^{ème} réunion. Le secrétariat de la CBI prête également son concours aux communautés ASW de l'Arctique dans le cadre d'un projet visant à retirer les engins de pêche fantômes. L'importance du travail du CS pour le sous-comité ASW a été soulignée.

Le Danemark a remercié le sous-comité ASW et a espéré que ses travaux seront étroitement coordonnés avec les pays ASW. Il a fortement appuyé la collaboration avec le Conseil de l'Arctique sur la question des débris marins.

L'Argentine remercie le Sous-comité ASW pour son travail et souligne l'importance des travaux du CS à ce sujet. Elle a fait part de son inquiétude quant au fait que les documents VSM/2109/3.2.6/03 et VSM/2109/3.2.6/02 contiennent certaines modifications du calendrier d'auto-renouvellement, qui doivent être approuvées par la Commission dans son ensemble. Le président de l'ASW a répondu que seul un résumé des travaux réalisés à ce jour a été présenté et que du temps sera consacré à la discussion et à la clarification de toute question avant la 68^{ème} réunion.

Le Japon (gouvernement observateur non membre) a indiqué qu'il soutenait l'ASW et qu'il continuerait à la soutenir tant qu'elle serait établie sur la base des meilleures données scientifiques. Il a encouragé les scientifiques à travailler sur les questions liées à l'ASW et a rappelé son intervention précédente au titre du point 3.2.1 et a exhorté les commissaires à axer les travaux du CS sur les questions liées à la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine (ICRW).

La Commission a pris note des informations fournies par le comité ASW.

3.3 Autres questions

Antigua-et-Barbuda a pris note de la situation financière difficile de la Commission et a affirmé que les contributions volontaires étaient susceptibles de déterminer l'orientation du programme de travail de la CBI. Il a souligné la nécessité d'établir des règles et des règlements pour la gestion de ces contributions et de prendre en compte les coûts administratifs qui y sont associés.

La commissaire belge, en sa qualité de présidente du groupe de correspondance intersessions sur le renforcement des finances (ICG-SF), a noté que cette question n'était pas nouvelle et a souligné le travail considérable entrepris par l'ICG-SF pour élaborer un plan de travail visant à examiner différents modèles de financement ainsi qu'un code d'éthique relatif à la collecte de fonds, qui ont tous deux été approuvés par la Commission. Elle a confirmé que seuls les programmes de travail approuvés par la Commission pouvaient être financés et que le Fonds de Conservation Volontaire avait établi des procédures pour la gestion des fonds.

Le Japon, s'exprimant en tant que gouvernement observateur non membre, a partagé les préoccupations d'Antigua-et-Barbuda et a souligné la nécessité de disposer de règles et de procédures appropriées.

OceanCare a demandé que les contributions de la société civile soient respectées par les gouvernements contractants, a pris note des structures de gouvernance en place pour leur gestion et a espéré que les contributions volontaires soient appréciées et acceptées de bonne foi.

L'IWMC s'est fait l'écho de la nécessité de réglementer strictement l'acceptation des contributions volontaires.

Humane Society International a fait remarquer que les ONG sont passionnées par le travail de la CBI et que toutes les contributions volontaires sont faites dans le cadre des programmes de travail et des règles déjà en place, soulignant qu'il s'agit d'un moment crucial pour que tous œuvrent de concert avec la CBI.

En clôturant la réunion, le président a indiqué que, comme il est d'usage pour les réunions de la Commission, son rapport sera publié sur la page Internet de la CBI après la réunion.

Le président a exprimé sa profonde gratitude aux interprètes pour leur service dévoué, d'autant que la VSM a été prolongée au cours des deux jours. Il a également remercié tous les participants à la réunion pour leur engagement actif, ainsi que le Secrétariat de la CBI pour son travail de préparation et de

gestion de la VSM. Le président a indiqué qu'il se réjouissait de revoir tout le monde en personne lors de la 68ème réunion de la CBI en octobre 2022 en Slovénie.

Enfin, le président a demandé à tous les participants de lever une tasse ou un verre pour célébrer le 75^{ème} anniversaire de la CBI.

La réunion a été levée à 11h45 (R-U).

Annexe A

Liste des représentants nommés (RN) et suppléants (RS)

Président

Mr Andrej Bibić (Slovénie)

Antigua-et-Barbuda

Daven Joseph (RN)

Argentine

Holger Martinsen (RN)

Lucía Scheinkman (RN)

Australie

Nick Gales (RN)

Adam Clark (RN)

Annie Robinson (RS)

Autriche

Andrea Nouak (RN)

Michael Stachowitsch (RN)

Belgique

Stephanie Langerock (RN)

Arno Verhasselt (RN)

Sophie Mirgoux (RS)

Bénin

Antoine Gaston Djihinto (RN)

Urbain Thibautheon Arron Sonagnon Brito (RN)

Brésil

Marco Farani (RN)

Ricardo José Lustosa Leal (RN)

Carlos Hugo Suarez Sampaio (RS)

Bulgarie

Yana Velina (RN)

Cambodge

Nao Thuok (RN)

Ing Try (RN)

Cameroun

Guy Iréné Mimbang (RN)

Chili

José Fernandez (RN)

Barbara Galletti (RN)

Colombie

Erick Castro-González (RN)

David Olarte-Amaya (RN)

Heins Bent-Hooker (RS)

Costa Rica

Eugenia Arguedas Montezuma (RN)

Ricardo Meneses Orellana (RN)

Cote d'Ivoire

Zoumana Anlyou Meite (RN)

Croatie

Ida Partl (RN)

Chypre

Lavrentios Vasiliades (RN)

Danemark

Lida Skifte Lennert (RN)

Amalie Jessen (RN)

Espagne

Elvira García-Bellido Capdevila (RN)

Rafael Centenera (RN)

Estonie

Kadri Alasi (RN)

États-Unis

Ryan Wulff (RN)

Lisa Phelps (RN)

Mi Ae Kim (RS)

France

Clément Payeur (RN)

Florian Expert (RN)

Finlande

Penina Blanket (RN)

Gambie

Omar Gibba (RN)

Anna Mbenga Oham (RN)

Allemagne

Bernd Söntgerath (RN)
Jerome Chladek (RN)
Nicole Hielscher (RS)

Ghana

Eric Kwesi Armo-Himbson (RN)
Micheal Arthur-Dadzie (RN)

Grenade

Alvin DaBreo (RN)

Guinée, Rép. de

Balla Moussa Keïta (RN)

Guinée Bissau

Gualdino Afonso Te (RN)

Islande

Stefán Ásmundsson (RN)
Stefán Jón Hafstein (RN)
Kristján Freyr Helgason (RS)

Israël

Rachel Oberman (RN)

Italie

Riccardo Rigillo (RN)
Caterina Fortuna (RN)

Corée, Rép. de

Sungtaek Oh (RN)
Ilkang Na (RN)
Jae-geol Yang (RS)

Lituanie

Lina Caplikaite – Denisoviene (RN)

Luxembourg

Pierre Gallego (RN)
Mel Cosentino (RN)

Mali

Madi Matene Keita (RN)

Mauritanie

Azza Cheikii Jiddou (RN)

Mexique

Lorenzo Rojas-Bracho (RN)
Fernando Gutierrez Champion (RN)

Monaco

Frederic Briand (RN)

Maroc

Mohamed Yassine El Aroussi (RN)
Abdelalli Loudrhirl (RN)

Nouvelle-Zélande

Jan Henderson (RN)
Jonathan Martin (RN)
David Lundquist (RS)

Nicaragua

Edward Alexander Jackson Abella NS)
Renaldy Barnuty Navarro (RN)

Norvège

Ole David Stenseth (RN)
Alessandro Astroza (RN)

Palau, Rep.de

Ramon Rechebai (RN)
Jordon Yuri (RN)

Pays-Bas

Lejo Van der Heiden (RN)
Anne-Marie Svoboda (RN)

Pérou

Giancarlo León Collazos (RN)
Sofia Rivadeneyra Villafuerte (RN)

Pologne

Monika Lesz (RN)

Portugal

Luís Freitas (RN)
Marina Sequeira (RN)

République dominicaine

Nina Lysenko (RN)
María José Fernández (RN)

République tchèque

Jiří Mach (RN)
Barbora Krizova (RN)

Royaume-Uni

James Smith (RN)
Catherine Bell (IN)

Russie (Fédération de)

Irina Fominyk (RN)
Dennis Litovka (RN)

Saint-Marin

Dario Galassi (NS)

Sénégal

Diene Faye (RN)
Modou Mbengue (RN)

Slovénie

Branka Tavzes (RN)
Dasa Majcen (RN)

Sainte-Lucie

Horace Walters (RN)

Suriname

Ramkisor Randijitsing (RN)
Parveen Amritpersad (RN)
Mahabier Ghomadath (RS)

Suède

Staffan Danielsson (RN)

Suisse

Bruno Mainini (RN)
Martin Krebs (RN)

Togo

Ali Domtani (NS)
Ahoedo Kossi (RN)

Uruguay

Luis Battales (RN)

Président sortant du CS

Robert Suydam

Président entrant du CS

Alex Zerbini

Vice-présidente entrante du CS

Lindsay Porter

OBSERVATEURS DE PAYS NON-MEMBRES**JAPON**

Dr Joji Morishita (RN)
Hideki Moronuki (RS)
Yasushi Nakamura (RS)

**OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS
INTERGOUVERNEMENTALES****ACCOBAMS**

Susanna Salvador (RN)

COMHAFAT /ATLAFCO

Abdelouahed Benabbou (RN)
Abdennaji Laamrich (RS)

**Convention sur la conservation des espèces
migratrices appartenant à la faune sauvage
(CMS)**

Melanie Virtue (RN)

Commission européenne

Gordana Topic (RN)

NAMMCO

Charlotte Winsnes (RN)

**OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES****American Cetacean Society**

Sabena Siddiqui (RN)

Animal Welfare Institute

Sue Fisher (RN)
Kate O'Connell (RS)

Center for Biological Diversity

Sarah Uhlemann (RN)

Centro de Conservación Cetacea

Elsa Cabrera (RN)

Cetacean Society International

Heather Rockwell (RN)

**Conservación de Mamíferos Marinos de
México**

Yolanda Alaniz (RN)

Environmental Investigation Agency

Clare Perry (RN)
Jenny Lonsdale (RS)

Fundacion Cethus

Carolina Cassani (RN)

Global Guardian Trust

Mae Akihiro (RN)

Greenpeace International

Thilo Maack (RN)

Humane Society International

Mark Simmonds (RN)

Nicola Beynon (RS)

**Instituto Baleia Jubarte - Brazilian Humpback
Whale Institute**

Jose Palazzo (RN)

Instituto de Conservacion de Ballenas

Roxana Aida Schteinbarg (RN)

International Fund for Animal Welfare (IFAW)

Sharon Livermore (RN)

IWMC World Conservation Trust

Eugene Lapointe (RN)

Makah Indian Tribe

Patrick DePoe (RN)

Natural Resources Defense Council (NRDC)

Taryn Kiekow Heimer (RN)

Oceancare

Nicolas Entrup (RN)

Fabienne McLellan (RS)

ORCA

Lucy Babey (RN)

Paso Pacifico

Osmar Benito Sandino (RN)

Pro Wildlife e.V.

Sandra Altherr (RN)

PROMAR

Javier Rodriguez Fonseca (RN)

Whale and Dolphin Conservation

Vanesa Tossenberger (RN)

WWF International

Christopher Johnson (RN)

Daphne Willems (RS)

Interprètes

Cynthia Diez Menk

Elizabeth Lewis

Schéhérazade Matallah-Salah

Mohammed Bennis

Sharona Wolkowicz

Membres du Secrétariat de la CBI

Rebecca Lent

Katie Penfold

Iain Staniland

Mark Tandy

Annexe B

Liste de documents

Document N°	Titre
VSM/2109/1.2/01 Rev VSM/2109/1.2/02	Ordre du jour provisoire annoté Orientations relatives à l'application des Règles de procédure de la CBI et mesures supplémentaires pour la réunion virtuelle spéciale de la Commission de septembre 2021
VSM/2109/2.2.1/01	États financiers de 2018
VSM/2109/2.2.1/02	États financiers de 2019
VSM/2109/2.2.1/03	États financiers de 2020
VSM/2109/2.2.2/01	Prévisions financières pour 2021 et budget-relais pour 2022
VSM/2109/2.2.2/02	Informations supplémentaires sur le budget
VSM/2109/3.2.1/01	Projet d'ordre du jour de la réunion du comité scientifique SC68D
VSM/2109/3.2.2/01	Compte rendu du comité de conservation
VSM/2109/3.2.3/01	Présentation conjointe des comités scientifique et de conservation
VSM/2109/3.2.4/01	Équilibrer le budget de la Commission : Processus et résultats des groupes de discussion
VSM/2109/3.2.5/01	Compte rendu du groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle
VSM/2109/3.2.6/01	Rapport du sous-comité sur la chasse autochtone de subsistance
VSM/2019/3/2/1/NGO/01	Déclaration de la COMARINO sur le Vaquita
VSM/2109/GEN01	Procédures relatives à la réunion spéciale virtuelle de la CBI
VSM/2109/OS/GOV/01	Déclaration liminaire du Groupe de Buenos Aires
VSM/2109/OS/GOV/02	Déclaration liminaire des États membres de l'UE parties à la CIRCB
VSM/2109/OS/GOV/03	Déclaration liminaire de l'Australie
VSM/2109/OS/GOV/04	Déclaration liminaire du Mali
VSM/2109/OS/GOV/05	Déclaration liminaire de la Nouvelle-Zélande
VSM/2109/OS/GOV/06	Déclaration liminaire du Bénin
VSM/2109/OS/NGO/01	Déclaration liminaire de la Humane Society International
VSM/2109/OS/NGO/02	Déclaration liminaire de l'Environmental Investigation Agency
VSM/2109/OS/NGO/03	Déclaration liminaire de l'IWMC World Conservation Trust

Annexe C

Ordre du jour

1. Réunion privée des commissaires (commissaires + 1 personne supplémentaire) - Mercredi 8 septembre 2021 - 18h00-21h00

- 1.1. Accueil
- 1.2. Examen des dispositions (directives relatives à la réunion, confirmation du quorum, rapport sur la situation des droits de vote) et examen de l'ordre du jour de la réunion virtuelle
- 1.3. Prolongation des mandats des présidents, vice-présidents et membres du bureau
- 1.4. Prolongation du contrat de la Secrétaire exécutive

2. Budget - Jeudi 9 septembre 2021 - 15h00 – 18h00

- 2.1. Accueil, confirmation du quorum et rapport sur la situation des droits de vote
- 2.2. Questions financières
 - 2.2.1. Examen des états financiers des exercices 2018, 2019 et 2020
 - 2.2.2. Présentation du budget relais pour l'exercice 2022
- 2.3. Discussion et adoption

3. Informations sur des sujets importants émanant des organes subsidiaires de la CBI – vendredi 10 septembre - 8h00 - 11h00

- 3.1. Accueil, confirmation du quorum et rapport sur la situation des droits de vote
- 3.2. Informations sur des sujets importants émanant des organes subsidiaires de la CBI
 - 3.2.1. Informations du Comité scientifique - présentation du plan de travail/agenda 2022 et reconduction des responsables du Comité scientifique.
 - 3.2.2. Informations du comité de conservation - prolongation du plan de travail d'un an de l'année précédente et reconduction des responsables du comité de conservation.
 - 3.2.3. Présentation conjointe du Comité scientifique et du Comité de conservation sur le projet de termes de référence pour le groupe de travail CC-SC et le plan de gestion et de conservation des dauphins de rivière. La Commission est invitée à prendre note de ces questions et à approuver d'éventuelles recommandations.¹
 - 3.2.4. Compte rendu du sous-comité budgétaire
 - 3.2.5. Compte rendu du groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle
- 3.3. Questions diverses
 - Contributions volontaires (question présentée par Antigua-et-Barbuda)

¹ CMP à l'adresse : <https://archive.iwc.int/?r=19186>

Termes de référence à l'adresse : <https://archive.iwc.int/?r=19289>, annexe E.

Annexe D

Orientations relatives à l'application des Règles de procédure de la CBI et mesures supplémentaires pour la réunion virtuelle spéciale de la Commission de septembre 2021

Les [Règles de Procédure](#) de la CBI comprennent des mesures élaborées pour les réunions en personne qui peuvent toutefois être adaptées à des réunions virtuelles. Certaines dispositions peuvent nécessiter un examen avant leur utilisation dans un cadre virtuel pour la réunion spéciale de la Commission prévue du 8 au 10 septembre 2021. De plus, de nouvelles mesures sont nécessaires pour assurer une réunion virtuelle productive et inclusive. Par conséquent, des orientations sur l'application des Règles de procédure et des mesures supplémentaires pour la réunion spéciale virtuelle ont été rédigées.

La réunion virtuelle spéciale de la Commission se déroulera avec des participants connectés via Internet. Le Secrétariat utilisera le logiciel Zoom et la traduction simultanée en anglais, espagnol et français sera assurée au moyen du même logiciel. Le Secrétariat fournira des instructions écrites sur l'utilisation du logiciel Zoom bien à l'avance, dans les trois langues, sur le site web et par voie de circulaire. Des techniciens seront disponibles pour résoudre les difficultés de connexion et leurs coordonnées seront incluses dans les instructions écrites.

1) Règles de of Procédure – application à une réunion virtuelle

Ce document d'orientation est uniquement destiné à faciliter la tenue de la réunion virtuelle spéciale de septembre 2021. Ce document d'orientation constitue une ressource expliquant comment les règles de procédure existantes peuvent être appliquées dans un format de réunion virtuelle. Ces orientations ne modifient pas, n'altèrent pas ou n'amendent pas les Règles de procédure de la CBI et ne créent pas de nouvelles Règles.

Le paragraphe suivant fournit des instructions au Président de la CBI et aux participants sur l'application des Règles de procédure pour cette réunion virtuelle. Si une Règle n'est pas mentionnée ci-dessous, cela signifie qu'elle n'a pas besoin d'être clarifiée ou de faire l'objet de conseils pour être adaptée à un format virtuel et qu'elle s'applique dans son intégralité.

RdP B – Réunion

B.1 – Le quorum est atteint lorsque la majorité des membres de la Commission est présente.

Un quorum est requis à tout moment (majorité simple des membres de la Commission) pour la tenue de la réunion. Aux fins de cette réunion virtuelle, la présence sera confirmée par la connexion à la réunion virtuelle. Pour chaque session de la réunion virtuelle spéciale, le Président, après avoir déclaré la réunion ouverte, vérifiera la présence des gouvernements contractants et déclarera si le quorum est atteint.

Si un gouvernement contractant est déconnecté de la réunion, il appartiendra à la délégation concernée d'en informer le Secrétariat. Le Secrétariat travaillera avec la délégation pour rétablir la connexion.

La réunion sera temporairement suspendue si le nombre de gouvernements contractants connectés est

inférieur au nombre requis pour le quorum (45 gouvernements contractants).

RdP D – Accréditations

Aux fins de cette réunion virtuelle, le Secrétariat demande que les lettres de créance soient envoyées dans l'un des formats suivants :

- Copie papier originale signée, envoyée par la poste ou par un service de courrier ;
- Copie numérique signée numériquement, envoyée par courrier électronique ;
- Copie scannée signée, envoyée par courrier électronique ;

Elle doit être envoyée au Secrétariat de préférence au moins un mois, mais en tout état de cause au plus tard deux semaines avant la réunion virtuelle spéciale, en indiquant les deux représentants désignés, et au moins un représentant suppléant le cas échéant, pour chaque délégation, ainsi que leur adresse électronique et leur numéro de contact. D'autres instructions sur les accréditations seront fournies dans un document d'orientation qui sera publié prochainement sur les procédures de connexion à la réunion Zoom.

L'accréditation est nécessaire pour accéder à la réunion virtuelle.

RdP F et G – Président et vice-président

Aux fins de cette réunion virtuelle, le Président assumera les fonctions prévues à l'article F.2 pour présider la réunion depuis son lieu de présence et le Vice-Président assumera les fonctions prévues à l'article G.1 depuis son lieu de présence. Le Secrétariat assurera le soutien de la réunion pour le Président, le Vice-président et les participants depuis son lieu de présence.

Toutes les autres Règles de procédure seront appliquées de la même manière que pour une réunion en personne et il n'est donc pas nécessaire de fournir des indications supplémentaires sur leur application dans un format virtuel.

2) Autres mesures requises pour cette réunion virtuelle

Comme indiqué ci-dessus, le Secrétariat fournira des informations techniques sur la plateforme en ligne bien avant la réunion. Le Secrétariat communiquera également aux délégués les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence, notamment les numéros de téléphone fixe et mobile, pour que les délégués puissent contacter le personnel compétent du Secrétariat en cas de perte de connectivité ou des services d'interprétation. Les dispositions supplémentaires sont les suivantes :

1) Participation à la réunion Zoom :

- a. Les délégations des gouvernements contractants disposeront de deux possibilités d'intervention lors de la réunion Zoom. Si ni le commissaire ni le commissaire suppléant ne sont disponibles pour participer (par exemple, en raison de problèmes de connectivité), la délégation pourra désigner des intervenants suppléants pour sa délégation, à condition que les accréditations aient été fournies préalablement au Secrétariat. Le Secrétariat de la CBI doit être informé de ce remplacement par courrier électronique et recevoir l'adresse électronique de la personne désignée au moins une heure avant que le remplacement ne prenne effet.
- b. Chaque Observateur accrédité disposera d'une possibilité de prise de parole lors de la réunion Zoom.

- c. Les participants qui se connectent à la plateforme de la réunion devront d'abord indiquer le gouvernement ou l'organisation contractante qu'ils représentent, puis leur prénom et leur nom (PAYS/ORGANISATION - NOM). Les participants qui ne se sont pas identifiés de cette manière seront invités à le faire avant d'être reconnus par le Président.
- d. Les participants qui n'interviennent pas peuvent suivre la réunion par le biais d'un live streaming.

2) Demande de prise de parole :

- a. Les demandes de prise de parole seront indiquées en utilisant la fonction "lever la main", comme décrit dans les informations techniques fournies aux participants.
- b. Toutes les dispositions de la RdP sur l'ordre des interventions et les Règles de débat continueront à s'appliquer intégralement, avec pour seul changement l'échange de documents par voie électronique et non pas sur papier.
- c. Comme pour les réunions en personne, le Président peut demander que les interventions soient limitées dans leur durée ou en nombre en raison de contraintes de temps. Le Président peut notamment demander aux observateurs de désigner une personne pour leur intervention conjointe.

Annexe E

Déclaration liminaire des membres du Groupe de Buenos Aires (GAB ; Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Mexique, Panama, Pérou, République dominicaine) ;

XIVème réunion du Groupe de Buenos Aires

TRADUCTION NON OFFICIELLE

LES PAYS MEMBRES DU GROUPE DE BUENOS AIRES SE SONT REUNIS POUR DISCUTER DE QUESTIONS D'INTERET COMMUN EN VUE DE LA PROCHAINE REUNION SPECIALE VIRTUELLE DE LA COMMISSION BALEINIÈRE INTERNATIONALE ET POUR PROMOUVOIR LA COOPERATION EN MATIERE DE CONSERVATION DES CÉTACÉS.

Les représentants des gouvernements de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de la République dominicaine, de l'Équateur, du Mexique, du Panama et du Pérou, pays membres de la Commission baleinière internationale (CBI) et membres du groupe dit de Buenos Aires (GBA), se sont réunis à distance les 25 et 26 août 2021, afin de procéder à un échange de vues, de convenir de positions et de coordonner leur action en vue de la prochaine réunion spéciale virtuelle de la CBI, qui se tiendra du 8 au 10 septembre 2021.

Dans le cadre de la stratégie convenue par le GBA au cours de la réunion, et reflétée dans la déclaration de Florianópolis adoptée par la CBI en 2018 (résolution 2018-5), les représentants des États du GBA présents sont convenus de :

1. réaffirmer l'engagement du GBA envers la Commission baleinière internationale en tant que principal forum international pour la conservation et la gestion des cétacés et célébrer ses 75 ans d'existence ;
2. réitérer l'engagement en faveur du moratoire sur la chasse commerciale à la baleine. En ce sens, le GBA célèbre les 35 ans d'une mesure qui constitue un jalon dans l'histoire de la conservation mondiale et réitère son opposition déterminée au commerce, principalement international, des cétacés et de leurs dérivés, à la chasse à la baleine dite « scientifique » et à la chasse à la baleine sous réserve ou objection au moratoire ;
3. réitérer l'engagement ferme du GBA en faveur de la recherche et de l'utilisation non létale et non extractive des cétacés, par la promotion d'un tourisme d'observation des baleines responsable ;
4. exiger le respect de l'intégrité des sanctuaires baleiniers déjà établis par la Commission baleinière internationale et soutenir la création de nouveaux sanctuaires, tant au niveau national que dans le cadre de la CBI, en tant que politique de gestion très importante pour garantir la conservation des cétacés. A cet égard, les pays du GBA apportent leur plein soutien à la proposition de création du sanctuaire baleinier de l'Atlantique Sud et à son plan de gestion ;
5. reconnaître l'importance environnementale, économique et sociale des cétacés vivants, en soulignant leur contribution pour faire face à la crise de la perte de biodiversité et leur rôle spécial dans l'atténuation des effets du changement climatique ;
6. rejeter les initiatives visant à utiliser les cétacés pour atténuer la crise alimentaire ;

7. souligner en particulier l'importance de la contribution des cétacés au fonctionnement des écosystèmes aquatiques et féliciter les comités scientifique et de conservation pour leur travail sur cette question ;

8. reconnaître l'évolution du mandat de la CBI au cours de ses 75 années d'existence et l'urgente nécessité de progresser sur la reconnaissance de l'utilisation non létale et non extractive des cétacés comme la seule alternative viable au 21^{ème} siècle, sans préjudice de leur utilisation durable et réglementée pour la consommation de subsistance des communautés autochtones locales, ainsi que l'urgente nécessité d'équilibrer le temps et le budget alloués par la Commission aux questions qui intéressent la plupart de ses membres, conformément à la déclaration de Florianópolis adoptée en 2018 ;

9. souligner la nécessité que les demandes de quotas futurs et les captures de baleines actuelles pour la chasse autochtone de subsistance respectent dûment les exigences établies par la CBI et que des propositions globales ne soient pas soumises dans les demandes de quotas futures ;

10. reconnaître qu'il est important d'approfondir les travaux de la CBI sur son rôle dans la conservation et la gestion des cétacés au 21^{ème} siècle et qu'il est nécessaire d'aligner ses activités sur les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030, le plan stratégique pour la biodiversité 2030 et sa vision 2050 de vivre en harmonie avec la nature, le plan de mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, ainsi que dans d'autres forums internationaux pertinents ;

11. reconnaître le travail du groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle dans l'examen des recommandations découlant du rapport du groupe d'examen indépendant (IWC67/18) pour la réforme de la gouvernance et la modernisation de la CBI et réitérer son soutien aux discussions menées afin de parvenir à des accords ;

12. continuer à approfondir la coopération entre les membres du GBA afin de mettre en œuvre l'agenda de conservation aux niveaux national et régional, et de le promouvoir dans le cadre de la CBI. Ce programme comprend des questions environnementales comme le changement climatique, les échouages, le désenchevêtrement des engins de pêche, les prises accessoires, la dégradation de l'habitat, les collisions avec les navires, les débris marins, les maladies émergentes, la pollution chimique et sonore et d'autres menaces ;

13. mettre en évidence et soutenir les discussions et les travaux du comité scientifique relatifs à la relation complexe entre les humains, les animaux et les écosystèmes, qui prend tout son sens dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et à la nécessité d'intégrer le concept ONE HEALTH (Une seule santé) et son approche multidisciplinaire dans les travaux du comité scientifique ;

14. renforcer la recherche scientifique sur les questions contingentes comme l'émergence de zoonoses chez les cétacés ;

15. soutenir les gouvernements impliqués dans la formulation et la mise en œuvre de plans de gestion et de conservation pour diverses espèces en Amérique latine et dans les Caraïbes. À cet égard, les pays du GBA expriment leur soutien total aux propositions de plans de gestion et de conservation pour les dauphins d'Amérique du Sud et les baleines à bosse de la population d'Amérique centrale dans le Pacifique Nord ;

16. reconnaître les efforts déployés par le Mexique pour prévenir l'extinction du Vaquita et souligner en particulier la conclusion de l'Accord du 24 septembre 2020 visant à éliminer les filets maillants et

les filets emmêlants dans toute l'aire de répartition du Vaquita, ainsi que l'établissement de la zone de tolérance zéro (ATC). Le GBA appelle le gouvernement du Mexique à utiliser toutes les ressources à sa disposition pour empêcher l'extinction du Vaquita et offre son expertise et son soutien pour se joindre à ses efforts ;

17. souligner les efforts déployés par la CBI, le Secrétariat de la Commission et ses organes subsidiaires pour poursuivre leur travail dans le contexte défavorable causé par la crise de COVID-19 ;

18. reconnaître l'impact que la pandémie de COVID-19 a eu sur la situation financière des États membres de la CBI, en déployant les plus grands efforts possibles pour surmonter cette situation difficile, et exprimer sa préoccupation pour la situation financière délicate de la CBI, en soulignant la nécessité d'identifier de nouvelles sources de financement et modalités de collecte de fonds ;

19. réitérer la reconnaissance de l'importance de la participation active de la société civile dans les questions de recherche non létale et de conservation des cétacés et continuer à travailler sur des actions communes et concrètes pour renforcer leur participation dans les différents organes de la CBI ;

20. remercier le gouvernement de la République argentine pour sa participation et son travail exceptionnels en tant que membre du Bureau ;

21. remercier et féliciter le gouvernement du Mexique pour son rôle de président du Comité de conservation et souhaiter au gouvernement du Brésil tout le succès possible pendant son mandat de président du Comité scientifique ;

22. remercier le gouvernement de la République du Chili et le Centro de Conservación Cetácea de Chile pour l'organisation de cette réunion et pour leurs contributions au renforcement du Groupe de Buenos Aires.

26 août 2021